

L'opinion publique est devenue un acteur central du jeu politique au terme d'un lent processus de transformation des systèmes politiques amorcé, pour les pays occidentaux, avec les révolutions politiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'une des principales innovations consista en cette « révolution des pouvoirs » (Gauchet, 1995) qui fit du peuple – au moins théoriquement et symboliquement – le souverain politique de ces sociétés et plaçait désormais l'exercice du pouvoir sous « l'œil de l'opinion ». Pour les révolutionnaires et leurs contemporains (Tackett, 2004), l'opinion publique devenait dès lors le « tribunal » des gouvernants. L'introduction du suffrage universel, d'abord, l'acculturation au rituel de la compétition électorale, ensuite, le phénomène des médias de masse, enfin, ont institutionnalisé cette recomposition des rapports gouvernants-gouvernés. Au point de justifier l'élaboration au fil du XX<sup>e</sup> siècle des concepts de « démocratie d'opinion » ou « démocratie du public » (Manin, 1995) pour caractériser le fonctionnement des régimes politiques modernes. Mais, pour certains spécialistes, cette opinion publique dont on a pourtant chanté le triomphe (Reynié, 1998) n'existerait plus aujourd'hui qu'à la façon d'un *artefact* aux mains des médias et des professionnels de la politique, et serait réduite – en somme – à sa mesure quotidienne par les « enquêtes » des sondeurs et les commentaires qu'elles suscitent (Blondiaux, 1998, Rambaud, 2012). Ainsi, par un paradoxe troublant de l'histoire, la démocratie d'opinion signifierait en fait la mort de l'opinion démocratique. Dit autrement, loin des représentations idéalisées d'un espace public démocratique fondé sur la prise de parole en public et la délibération égalitaire (Habermas, 1978), les citoyens actuels ne seraient plus que les unités anonymes traduisant les tendances travaillées par les *spin doctors*, quantifiées, auscultées et souvent même générées par des entreprises spécialisées, hier les instituts de sondages (Champagne, 1990), aujourd'hui les dispositifs de concertation (Gourgues, Mazeaud, 2019). Et dans cette perspective, étudier l'opinion reviendrait finalement à décortiquer le phénomène social, médiatique et politique que constitue l'omniprésence des stratégies de communication et des sondages combinée à l'introduction de moments de participation encadrée dans les démocraties représentatives (Blondiaux, 2008).

Fut-elle provocante, cette façon d'entrer dans le problème n'est pas totalement infondée si l'on considère que, des deux côtés de l'Atlantique, les contempteurs de la « médiacratie » et de la « politique-spectacle » le posent à peu près dans ces termes-là depuis les années 1960-1970 (Ellul, 1967). Après la thématique des foules psychologiques manipulées par la propagande et ses déclinaisons, thème qui a longtemps occupé les discours politiques et savants des années 1890 (avec les thèses à succès Gustave Le Bon) à la Deuxième Guerre mondiale, c'est de-

puis lors une autre thématique, celle de la « démocratie des sondages » et du « tout-communication », qui enchâsse l'essentiel des débats tant politiques que scientifiques sur la définition de l'opinion publique et de son rôle effectif dans les systèmes politiques contemporains (Hubé, Rivière, 2008). Certes, la réalité d'un enjeu pris dans une telle controverse est presque toujours plus complexe que ce qu'en disent les adversaires en présence. Et, même quand elles flirtent avec la caricature, les controverses historiquement nouées autour de la notion d'opinion publique désignent en creux les cadres sociaux du juste, du bien et du souhaitable en la matière. Il s'agit toujours au fond de discuter du lien démocratique, comme principe fondateur, idéal ou référence de la *Cité* (Rous-selier, 2015). Dans cette perspective, la psychologie des foules, la propagande de masse, les sondages par échantillons, la communication stratégique ou les dispositifs participatifs ont successivement cristallisé la question d'une technique d'expression et de médiation qui pourrait refonder – ou empêcher, c'est selon – la relation entre les gouvernants et les gouvernés. Le fourmillement des prises de parole spontanées sur les réseaux socionumériques, l'ampleur du mouvement des Gilets jaunes et leur revendication d'une démocratie plus participative (thème du « RIC ») actualisent l'existence d'une critique « par le bas », formulée par « citoyens ordinaires » à l'encontre d'une représentation politique en mal de représentativité (Laugier, Ogien, 2014). Quels sont les vertus et les défaillances des dispositifs par lesquels les opinions sont exprimées et mesurées aujourd'hui ? Sondages et ingénieries participatives garantissent-elles ou menacent-elles le pacte de la démocratie représentative ?

L'opinion publique est tout à la fois un principe fondamental de la théorie démocratique contemporaine, un objet d'études (des sciences sociales ou des « experts » de l'opinion et du commentaire politique) et un paramètre-clé des sciences de gouvernement (Nollet, 2013 et 2014). Or, sous le coup des controverses et des critiques qui traversent aujourd'hui l'espace public, ces trois dimensions d'un même objet voient la netteté de leurs contours respectifs se dissiper. Il convient donc être de les remettre sur le métier de la réflexion pluridisciplinaire pour tenter de rendre intelligible les nouvelles formes d'une question aussi vieille que nos démocraties. Cette école d'été a vocation à en dresser un nouvel état des lieux, en confrontant les analyses des chercheurs et celles de professionnels de l'opinion.

21-23 octobre 2020

Aix-en-Provence

# L'opinion publique aujourd'hui

Regards pluridisciplinaires

## Mercredi 21 octobre

Faculté de droit et de Science politique - Salle 3.3

17h00-20h00 TABLE-RONDE PLURIDISCIPLINAIRE

### La recherche de sens : Qu'est-ce que l'« opinion publique » aujourd'hui ?

Régis PONSARD, Université de Reims

Julien BROCH, Aix-Marseille Université

Hélène THOMAS, Aix-Marseille Université

Odina BENOIST, Aix-Marseille Université

Magali NONJON, Sciences Po Aix

#### ANIMATION DU DÉBAT :

Philippe ALDRIN, Professeur à Sciences Po Aix et Xavier MAGNON, Professeur à la Faculté de Droit et

de Science politique d'Aix-Marseille, directeur de l'ILF, Thierry RENOUX, Professeur à la Faculté de Droit et de

Science politique d'Aix-Marseille

## Jeudi 22 octobre

Faculté de droit et de Science politique - Salle 3.3

### Matin

9h00 MOT D'OUVERTURE

Xavier MAGNON, Professeur à la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille, directeur de l'ILF

9h30 INTRODUCTION GÉNÉRALE

### Les sciences sociales de l'opinion publique aujourd'hui

Philippe ALDRIN, Professeur à Sciences Po Aix

#### SESSION 1

### Quelle(s) opinion(s) publique(s) à l'heure des réseaux sociaux ?

10h00 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Thierry VEDEL, Chercheur au CEVIPOF Sciences Po Paris

10h30-11h45 COMMUNICATION

### « Imaginer l'opinion de "son" public : comment les candidats belges prennent-ils en compte l'opinion publique dans leur campagne ? »

présentée par Inès KALAI, Doctorante, Cherpa, Sciences Po Aix / UCL (Louvain) (Zoom)

#### DISCUSSION

### Après-midi

#### SESSION 2

### Mieux saisir l'opinion publique par les sondages

14h00 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Nicolas HUBE, Professeur à l'Université de Lorraine

14h30-15h30 COMMUNICATION

### « Peut-on parler d'une opinion publique européenne ? »

présentée par Freddy LEPRODHOMME, Doctorant, Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille

#### DISCUSSION

#### SESSION 3

### L'opinion publique saisie par le droit... et le droit saisi par l'opinion publique

16h00 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Romain RAMBAUD, Professeur à l'Université de Grenoble

16h00-17h30 COMMUNICATION

### « Les droits des femmes conditionnés par la force de l'opinion publique »

présentée par Sabrina BENGAZI, Doctorante - EDD/ Université de Lyon 3

#### DISCUSSION

## Vendredi 23 octobre

Sciences Po Aix

### Matin

#### SESSION 4

### Peut-on dissoudre l'opinion publique dans la démocratie délibérative ?

9h00 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Loïc BLONDIAUX, Professeur de Science politique à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9h30-10h30 COMMUNICATION

### « Exprimer ses préférences démocratiques : des conceptions démocratiques à l'épreuve de la conscience discursive »

présentée par Jessy BAILLY, Doctorant - Cherpa, Sciences Po Aix / ULB (Bruxelles)

#### DISCUSSION

#### SESSION 5

### Le gouvernement face l'opinion dans les périodes de crise

10h45 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Jérémie NOLLET, Maître de conférences à Sciences Po Toulouse

11h15-12h15 COMMUNICATION

### « L'opinion publique en révolution : Rabaut Saint-Etienne et Boissy d'Anglas »

présentée par Tom DELECHELLE, Doctorant - Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille

#### DISCUSSION

### Après-midi

#### SESSION 6

### La crise du lien démocratique : entendre les opinions du public après Nuit Debout et les Gilets Jaunes

14h00 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Albert OGIEN, Directeur de recherche au CNRS, EHESS

14h30-15h30 COMMUNICATION

### « Démocratie et libéralisme politique : circonscrire le cadre d'expression pour redonner son sens à l'opinion publique »

présentée par Marc PITON, Doctorant contractuel à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

#### DISCUSSION

#### SESSION 7

### Menaces sur la démocratie : libertés et opinions publiques à l'épreuve de l'état d'urgence sanitaire

15h45 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Serge SLAMA, Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes

16h-17h30 COMMUNICATION

### « La régulation juridique de la publicité au nom de l'« opinion publique » »

présentée par Keyvan GHORBANZADEH, Doctorant - CESSP - Université Paris I Panthéon Sorbonne

#### DISCUSSION

#### MOTS DE CONCLUSION

Xavier MAGNON, Professeur à la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille, directeur de l'ILF